

Règlement intérieur

**La saison démarrera dès le lundi 3 Septembre 2018 et finira fin Juin ou début Juillet.
Cours 1 semaine sur 2 aux vacances scolaires et pas de cours à celles de Noël.**

L'équipe de GYM'PRADINES vous rappelle que :

- Pour une raison d'assurance individuelle et de responsabilité du bureau de l'association, votre cotisation **doit être réglée dans les 15 jours** après le début des cours.
- Aucun dossier d'inscription ne sera accepté sans certificat médical ou si vous l'avez déjà donné en Septembre 2016 ou 2017, cochez, datez et signez l'attestation que si vous avez répondu par la négative à toutes les rubriques du Questionnaire Santé. **(ne pas donner le questionnaire santé !)**
- Le montant de la cotisation 2018/2019 est de 140 euros. Le paiement peut être effectué en deux chèques de 70 euros (un encaissé en Janvier). Vous pouvez également régler en chèques vacances jusqu'à Octobre. Cette cotisation correspond à l'adhésion au club, aux cours et à l'assurance.
- Voir aide à la pratique sportive sous conditions de ressources au centre social.
- Option à 70 € la saison pour le seul cours des séniors du Lundi à 16H20.
- Option à 240 € pour 2 personnes à la même adresse.
- Afin de faciliter le contrôle des inscriptions, un badge vierge vous sera remis en début d'année. Après réception du règlement de l'adhésion, une carte annuelle vous sera envoyée, votre photo devra être collée sur celle-ci. D'où nécessité d'**une** enveloppe timbrée à votre adresse.

Rappelons que le port du badge est obligatoire et qu'il peut vous être demandé à tout moment pendant les cours. Gardez le support pour la nouvelle saison.

- Pour être membre de l'association, il faut avoir déposé un dossier comprenant le règlement de la cotisation, **le certificat médical** datant de moins de 2 mois précédant la date de l'adhésion (ou moins de 2 ans avec attestation au QS) et précisant la pratique d'activités CARDIO, **trois** enveloppes timbrées et libellées au nom et adresse de l'adhérent ainsi que la fiche de renseignements jointe. Attention, si vous inscrivez votre adresse e-mail, **une seule enveloppe timbrée** suffira pour l'envoi du badge, les informations (et les absences) vous seront signalées si possible par e-mail.
- **Il ne sera pas remboursé de cotisation au-delà de 2 cours.** (Essayez 2 cours gratuitement !)
Les dossiers COMPLETS doivent être remis à Martine le matin ou à Isabelle le soir.

Pas de bouteille d'eau , ni de chaussures d'extérieur sur le parquet SVP !!!

Bonne saison à toutes et à tous !!!!!

Reprise des cours : Lundi 3 Septembre 2018

Contacts : Martine 06 70 39 24 25

E-mail : gympradines46@orange.fr (à enregistrer dans vos contacts !)

Inscription Gym'Pradines et attestation Questionnaire Santé

Nom :
Prénom : Année de naissance :
Adresse :
.....
Téléphone portable : Domicile :
Adresse e-mail :
Mode règlement et montant :

Atteste avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du Questionnaire Santé et avoir déjà donné un Certificat Médical l'année dernière ou il y a 2 ans.

Ou

Certificat Médical ci-joint

(Cochez une des deux cases)

Participera au cours de body-barres du Mardi 9H toute la saison (26 premières personnes inscrites prioritaires). Les débutants ne peuvent pas intégrer cette activité après le mois de Septembre,

Date et Signature :

-----à découper svp -----